



FRESNES avec VOUS

Fresnes pour Vous et Vous pour Fresnes

courriel : contact@fresnesavecvous.fr

site Internet : fresnesavecvous.fr

téléphone : 07 83 47 73 70

AGIR POUR MIEUX VIVRE FRESNES

Réponses aux mensonges/dénigrements de Marie Chavanon

Dans sa lettre électorale de vœux, Marie Chavanon a été particulièrement injurieuse à l'égard de ses concurrents et nous sommes donc parfaitement légitimes à exercer un droit de réponse. Nous en profitons pour pointer d'autres thèmes sur lesquels elle a fait preuve à la fois de suffisance et d'insuffisance.

Avidité

Dans sa lettre elle dit clairement que ses concurrents sont des personnes avides et des politiciens, ce qui suppose qu'elle ne le serait pas. Contrairement à ses concurrents, ses revenus ont été fondés exclusivement sur ses mandats politiques depuis plus d'une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, elle se dit en désaccord avec la politique de densification de son prédécesseur. Pour quelles raisons est-elle restée pendant 13 ans son adjointe à l'urbanisme ? En toute certitude, elle s'est maintenue pour conserver ses revenus cumulés (adjointe au maire, vice-présidente de la CAVB, présidente de la SEMAF, plus quelques autres mandats rémunérés, plus le salaire d'assistante du maire de L'Haÿ-les-Roses. On peut estimer ses revenus entre 5 000 et 6 000 € brut par mois.

Nous n'irons pas prétendre que ces niveaux de rémunération sont indécents, mais ils étaient quand même conséquents surtout en regard de son influence négligeable sur la vie publique locale : en effet, cela n'a nullement empêché son prédécesseur de densifier.

S'asseoir sur ses idées pour conserver de bons revenus c'est clairement une forme d'avidité.

Elle peut donc sans conteste se compter parmi les "politiciens plus aptes à servir leurs intérêts qu'à être à l'écoute des Fresnois(es)" (lesquels protestaient contre une densification non pilotée).

En ce qui me concerne, mon indemnité s'élevait à 1 500 € brut par mois lors du premier mandat. Mais ayant affirmé mes divergences, son prédécesseur sut me dégrader et elles n'étaient plus que la moitié au mandat suivant.

Métro

Le métro à Fresnes est une "idée fantaisiste" selon Marie Chavanon.

Ce n'est pas du tout le cas, bien au contraire. L'Est parisien va bénéficier d'une prolongation de la ligne 11 de 15 km en tout et Fresnes/L'Haÿ-les-Roses ne pourraient obtenir une prolongation de 4 km de la ligne 4 ? (puisque celle-ci doit arriver en 2021 à Bagneux)

Fresnes ne s'est jamais manifesté sur le sujet : un expert des transports urbains s'est dit très étonné de ne trouver aucun dossier ou projet sur Fresnes dans sa base d'information. Ceci est d'ailleurs corroboré par la Cour des Comptes qui, dans son dernier rapport, écrit que Fresnes est handicapée en matière transports en commun.

Marie Chavanon ricane, mais le métro à Fresnes c'est l'intérêt des Fresnois et à plusieurs titres :

- permettre aux Fresnois de circuler plus facilement et plus rapidement pour leur travail ou leurs loisirs
- rendre Fresnes plus accessible dans ses activités économiques, sportives, culturelles, artistiques, musicales,...
- diminuer l'utilisation de la voiture et ainsi gagner en qualité de vie et baisser notre empreinte-carbone

Si nous, Fresnois(es), savons supporter la surcharge, la lenteur et l'imprévisibilité du RER B (disons plutôt que nous y sommes obligés), il est rare que des extérieurs viennent en transports en commun à Fresnes : soit ils viennent en voiture, soit ils ne viennent pas. Ne nous étonnons-nous après que notre développement soit entravé et que les embouteillages augmentent.

Marie Chavanon est peu concernée par les transports en commun, travaillant et vivant à Fresnes. Mais tout le monde n'a pas cette chance.

Qui est rétrograde ?

Nous ne nous prononcerons pas sur les projets des autres concurrents. Entre la maire sortante et nous, il est facile de voir qui est rétrograde et qui est progressiste :

- celle qui licencie de façon humiliante (un agent de la ville) ou sans réelle raison (l'équipe de la SEMAF) et, dans les deux cas, selon des procédures de "patron de choc", ou bien celui qui affirme qu'un licenciement est d'abord causé par des erreurs de management et que si séparation il doit y avoir, cela ne se peut qu'en étant certain des faits et, s'il y a bien défaut de la personne licenciée, avec un grand respect des personnes et des procédures (une seule fois dans ma vie professionnelle, j'ai dû licencier et cela s'est fait dans un grand calme, sans humiliation et avec l'accord unanime des 60 salariés de mon équipe)

- celle qui bafoue les droits de l'opposition municipales (et même de la majorité d'ailleurs), en refusant des demandes d'information évidentes ou celui qui a toujours agi dans la transparence la plus totale (sans jamais refuser une information et en produisant des écrits préalables à la discussion)

Un exemple : Marie Chavanon a fait de son combat contre la SEMAF un argument électoral visant à lui conférer une stature de madame-propre, mais personne ne sait que pratiquement toutes ses attaques sont bidon, du moins celles qui ont un impact financier notable. Quelques excès dans les questions de remboursement sont reprochés à son prédécesseur mais il apparaît que, elle aussi, a des choses à se reprocher. Alors on comprend bien maintenant pourquoi elle a refusé de nous livrer les informations incontestables et pluralistes que nous demandions : pas par respect de la procédure qu'elle a tenté envers son prédécesseur mais bien par la crainte de ce que nous apprendrions. *Nota : nous ne craignons absolument pas une attaque en diffamation car nous sommes maintenant sûrs de la réalité de ce que nous pressentions (cf. notamment nos interventions lors du dernier conseil municipal, qui, chose étonnante, ne sont pas reprises dans un compte rendu plus que synthétique)*

- celle qui se prétend très sociale et pourtant rend payantes les études surveillées, alors que nos jeunes ont absolument besoin de calme et de temps de réflexion personnelle en fin de journée, ou celui qui veut augmenter les mesures en faveur des jeunes et des familles

- celle qui cultive la raideur et la docilité dans le management municipal ou celui qui veut engager un vrai management participatif qui améliore la joie au travail, réduit la pénibilité (par suppression des tâches inutiles, fatigantes physiquement et nerveusement) et augmente l'efficacité (et donc la satisfaction personnelle des acteurs)

- celle qui refuse de s'engager dans des réflexions d'avenir en privilégiant la promotion de son image personnelle par rapport aux vrais enjeux locaux, ou celui qui pense que les hommes politiques doivent se subordonner à l'intérêt commun et doivent privilégier l'écoute réelle et le travail de réflexion par rapport aux sourires sans lendemains.

Nota : étant plutôt convivial, je ne réprovoque pas la plaisanterie et les bises, au contraire. Mais cela ne m'empêche pas de consacrer le temps nécessaire pour réfléchir à de vraies améliorations sur le court terme comme sur le long terme. Nous sommes les seuls à produire un programme à la fois ambitieux (métro, plaine Monjean) et très réaliste (la question des arbitrages de façon concertative entre tous les possibles prime sur l'établissement de longues listes dont on ne sait encore si tout pourra être fait, avec quel argent et quand)

On pourrait certainement trouver encore bien d'autres exemples, mais la liste est déjà suffisante pour juger qui est rétrograde et qui est progressiste réellement (avec cette manie de présenter des régressions comme des progrès, il faut être attentif à ce que le terme de progressisme).

Il est absolument certain que je me situe dans le camp des vrais progressistes, puisque Marie Chavanon traite mes propositions de fantaisistes... malgré leur réalisme et leur faisabilité maintes fois démontrées.

Juste à l'opposé, on est sûr d'une sévérité et d'une austérité absente de toute fantaisie. Si jamais elle était élue, ce serait l'inaction en marche vers un passé autoritaire, politicien et pas gai !

Prison

Elle indique aussi que des concurrents proposeraient la suppression de la prison. Je n'ai pas trouvé lequel.

En ce qui nous concerne, il est écrit dans notre site que le nom de Fresnes est associé à sa prison et nous envisageons de mieux communiquer "sur l'utilité des prisons et même développer des idées progressistes fortes : volet éducatif et culturel (on apprend à tout âge), volet républicain (promouvoir les valeurs), volet humain (se reconstruire), volet social (projet professionnel), pour, au final, une réinsertion réussie."

Nous écrivons également "Nous aurons alors construit une personnalité forte et positive de notre commune, surtout si nous sommes en capacité de proposer un projet novateur pour notre centre pénitentiaire...", ce qui ne sonne nullement comme un dénigrement préparatoire à sa disparition.

Nous pensons que l'avenir de la prison de Fresnes est plutôt dans le sens d'une transformation en prison-modèle plus resserrée et nous nous félicitons du projet de rénovation qui devrait être prochainement dévoilé, en espérant que ce sera le signe d'un vrai progrès.

Les personnels attendent avec impatience cette rénovation mais ils ne sont guère informés. Ils supposent que cela induira enfin l'encellulement individuel et des conditions dignes pour les détenus, ainsi qu'une diminution de la population carcérale. Mais ils n'en ont aucune assurance.

Que sait Marie Chavanon de ce projet ? Visiblement pas grand-chose sinon elle aurait peut-être daigné les informer et nous informer (c'est moins sûr).

Mais s'y est-elle même intéressé ? Elle est visiblement plus occupée par sa campagne électorale.

Sur ces deux dossiers (métro et prison), Marie Chavanon apparaît indéniablement comme une politicienne plus apte à servir ses intérêts qu'à agir au service des Fresnois(es). Oui, vous l'avez remarqué, j'ai un peu changé sa formulation car ce qui compte ce n'est pas seulement d'écouter mais d'agir.

En trois ans nous n'avons vu que sa campagne de communication "Fresnes demain" où elle feint de découvrir ce que tout le monde savait.

Si jamais elle ne le savait pas, après plus de 20 ans de mandat, c'est que sa qualité d'écoute est très très faible. Si ce projet n'a permis que de "réinventer l'eau tiède" (sur ses fameux 41 projets, 39 étaient déjà engagés), c'est parce que son vrai but n'était pas d'avancer dans notre politique locale mais seulement de promouvoir son image personnelle. Ça c'est bien de la politique politicienne du plus vieux style !!!

Permis de construire

Marie Chavanon se glorifie d'avoir bloqué des permis de construire (elle n'a pas écrit "annulé"). Ce qu'elle omet de dire c'est que ce blocage n'est que temporaire : si jamais elle est ré-élue, elle nous expliquera que les finances de la Ville ne pourront pas combler un déficit de ZAC de 11 millions sur le quartier Montjean (plus une garantie d'emprunt de 2 millions sur la ZAC Charcot-Zola) et :

- soit repartira sur le projet tel qu'initialement conçu par son prédécesseur et elle (second mandat de Bridey quand elle était encore adjointe à l'urbanisme)

- soit fera une petite diminution cosmétique, par exemple en parlant d'immeubles à taille humaine (c'est son truc) et en réduisant un peu la surface. *Mais très légèrement car toute réduction significative de ceux-ci se traduira par un déficit de ZAC à peu près proportionnel à la réduction du nombre de logements (environ 6 millions si on réduit de 50%).*

On ne saura jamais si elle était contre et s'est maintenue par avidité (selon ses termes) ou si elle était d'accord et n'assume plus. Dans tous les cas, c'est peu reluisant.

Sur ce projet, Fresnes est obligé financièrement d'aller jusqu'au bout car on ne trouvera pas les 13 millions pour stopper ce qu'elle a engagé avec son prédécesseur, à moins de faire exploser la dette fresnoise (que personne ne voudra financer très certainement). Tout au mieux pourra-t-on faire quelques adaptations pour gommer quelques aspérités, mais en sachant que tout au ra un coût élevé et que, globalement, il faudra finir le projet comme il a été conçu par JJB et elle.

Pour conclure sur ce sujet, dire qu'elle bloque n'est qu'une manœuvre électoraliste (une de plus).

Inondations

Sur ce volet rien n'avance réellement depuis 2001 alors qu'elle était en charge de l'urbanisme de 2001 à 2014 : il est donc surprenant de lire qu'elle a fait avancer le dossier. De plus ce bassin ne ferait que 19 000 mètres-cubes alors qu'il en faudrait 50 000. Cela retardera un peu les inondations mais n'empêchera pas leur survenance lors de très gros orages.

Par ailleurs les experts (notamment le SECDEF) indiquent que la mise en séparatif des réseaux eaux pluviales et eaux usées aggravera les inondations : il ne faut surtout pas s'y engager avant qu'on ait mis en place une vraie solution (grand bassin de rétention ou autre solution durable). A-t-elle demandé de différer le projet ? Non.

Nous proposons de revoir intégralement le projet dans le sens d'une solution définitive et pérenne. Il n'est pas facile de débloquer les millions nécessaires (la preuve est que cela dure depuis 20 ans, dont les 13 ans de délégation de Marie Chavanon à l'urbanisme), alors, autant que ceux qui seront engagés soient réellement efficaces : par exemple, empêcher un blocage du grand collecteur Fresnes-Choisy au niveau du MIN de Rungis, comme ce fut le cas lors de l'inondation de 2019.

Réponses en regard des autres concurrents

Tout d'abord on notera que tous sont sympathiques et détiennent quelques bonnes idées que nous intégrerons lorsque nous serons élus. Mais pas toutes et tout de suite, car cela ne serait pas réaliste financièrement.

On remarquera aussi qu'ils n'ont pas réellement de programme, car on ne voit pas bien ce qu'ils vont faire, comment, dans quel ordre. On ne voit pas non plus la logique financière, car aucun n'explique comment il se créera des marges de manœuvres pour augmenter les prestations sans augmenter les impôts.

Ces dernières remarques valent également pour Marie Chavanon, car son "programme" apparaît plus comme un catalogue dévidences sans qu'on sache bien ce qu'elle engagerait quand et comment. Nous utilisons le conditionnel, car si on reste sur le rythme de ses 2 ans et demi de mandat, cela risque d'être le calme plat pour les vrais projets, à part quelques réformattes dans l'air du temps.

Il nous faut donc être en capacité de **répondre de façon simple et réaliste**. D'où...

Notre programme en résumé

Plutôt que de faire un catalogue de tout ce que nous envisageons, nous insisterons plutôt sur nos grandes lignes (plus actifs, plus solidaires, plus prospectifs) et sur nos méthodes de travail et de concertation pour définir des plans de travail annuels... et les réussir.

Les sujets simples à expliquer et illustrer

Concertation réelle

Elle s'appuiera sur trois types d'outils de concertation :

- les budgets participatifs qui traiteront de l'ensemble du budget et définiront les axes de travail annuels
- les conseils de quartier qui organiseront localement la vie au quotidien et définiront avec la municipalité les outils de communication dans les deux sens
- les commissions extramunicipales qui orienteront l'action dans différents domaines ; propreté et verdissement, tranquillité publique et vivre ensemble, scolaire-jeunesse-sport-culture-musique, temps libre et vie associative, urbanisme-transport-circulation-stationnement, urbanisme et projet de territoire,... plus conseil des jeunes citoyens et conseil des sages (qui s'intéresseront tous les deux à l'ensemble des domaines, en liaison avec les commissions des domaines concernés)

Ponctuellement, des groupes de travail seront constitués pour traiter des thèmes retenus par les différentes instances consultatives.

Ce sont ces instances qui préciseront dans le temps notre programme et on peut donc répondre que telle ou telle idée pourra être retenue d'abord si elle correspond à nos idées de solidarité étendue et d'humanisme, puis si elle reçoit l'aval des commissions concernées.

Quant à la priorisation dans le temps, ce sera du ressort des budgets participatifs qui arrêteront les thèmes de travail annuels, en fonction des propositions travaillées par les commissions par domaine.

Assainissement financier

Nous commencerons par supprimer toutes les dépenses de communication inutiles, notamment celles engagées par Marie Chavanon dans la perspective de sa réélection (c'était assez clairement annoncé dans son projet Fresnes Demain, engagé 18 mois avant sa fin de mandat et achevé juste 6 mois avant l'élection, avec encore quelques réunions pendant la période pré-électorale).

Nous devrions donc pouvoir assurer la première année sans augmenter les impôts, sauf si l'héritage est bien plus préoccupant que ne l'indiquent les communications lénifiantes (et mensongères, mais jusqu'à quel niveau ?) de Marie Chavanon.

Pour savoir la situation réelle, nous engagerons dès le lendemain de l'élection un audit financier pour valider le budget 2020 ou l'infléchir rapidement s'il comporte des incohérences à rectifier d'urgence par décision modificative avant l'été. *Rappelons-nous que le budget 2019 comportait une grosse erreur, vraisemblablement intentionnelle, de 4 millions d'€ et que celle-ci ne fut corrigée qu'en novembre 2019.*

Management participatif

La situation financière étant préoccupante mais certainement pas catastrophique, nous n'assignerons pas au nouveau management participatif à mettre en place, de réduire les coûts de fonctionnement.

Son objectif sera :

- supprimer les tâches inutiles en s'organisant mieux, de façon plus fluide, avec moins de contrôles et autorisations avant d'agir,...
- prendre plus de plaisir au travail (se fatiguer pour faire de l'inutile est un vrai tue-l'amour)
- et, en résultat final, être plus productif tout en se fatiguant moins (physiquement et moralement)

Pour ceux qui objecteraient, vous pouvez dire que je l'ai déjà fait et que le résultat fut au-delà de mes espoirs : très bonne ambiance de travail, baisse des arrêts de travail (quand on est en bonne santé on ne s'arrête pas : mieux travailler améliore la santé), gain d'efficacité de 20% au bout de 5 ans (le budget n'avait pas baissé mais on produisait 25% de plus dans la joie et la bonne humeur)

Projection dans l'avenir

Nous ne voulons pas uniquement gérer à court terme : pensez que le long terme sera le court terme de dans 10 ans. *Par exemple l'extension de la ligne de métro N°11 a été décidée en 2015 sur des travaux de réflexion engagés en 2010 et une livraison normalement en 2025, soit exactement 10 ans.*

Se projeter dans l'avenir c'est donner une référence supplémentaire pour l'action de court terme et, loin d'être un obstacle à l'action immédiate, il la renforce. Par exemple, savoir où se trouveront les stations de métro permet de mieux penser l'espace et de préparer les évolutions urbaines de tous ordres, en particulier en matière de transports

Méto

La plupart de nos concurrents admettent maintenant que l'idée est intéressante et réaliste (certains l'expriment même ouvertement). Quant à Marie Chavanon, qui se veut exempte de fantaisie (c'est son mot), on est bien sûr que, avec elle, l'action fresnoise resterait nulle.

Une ligne de méto à Fresnes - et peut-être même Wissous/Massy, voire au-delà pour desservir le Nord-Essonne et délester la circulation de transit - n'est pas un projet de très long terme si on considère ce qu'a obtenu l'Est parisien et qu'on sait qu'en 2021 la ligne 4 sera à Bagneux, soit 4 km seulement de Fresnes.

Pensons d'ailleurs que si ce méto est poursuivi bien au sud (avec des stations encore plus espacées pour tenir compte de la moindre densité), il pourrait servir de point de rabattement pour les vélos et également pour les voitures, ce qui diminuerait la circulation et donc les embouteillages et la pollution de la A6.

Alors sera-ce dans 5, 10, 15, 20 ans ou jamais ? Si Fresnes continue sa passivité passée sur le sujet (il semble que nous soyons une des peu nombreuses communes du Grand Paris à n'avoir jamais évoqué le sujet), il est certain que nous n'obtiendrons rien et que nous continuerons à batailler pour quelques brins d'herbe sans nous donner les moyens de plus.

En tout cas la venue du méto à Fresnes est essentielle pour :

- le confort, l'emploi des Fresnois(es)
- le développement de l'activité économique, commerciale, culturelle, musicale et artistique à Fresnes
- la réduction de l'utilisation de la voiture non seulement pour ceux qui habitent Fresnes, mais également ceux des environs (circulation de transit) ou ceux qui viennent à Fresnes (famille, ami, acteurs économiques, culturels et sportifs, spectateurs et auditeurs,...)

Écologie

L'écologie à la sauce Chavanon ce sont essentiellement des mesurette, parfois peu réalistes d'ailleurs : si on reconstruit sur des immeubles "à taille humaine" (encore une des ses expressions), cela impliquera-t-il plus d'immeubles et plus d'imperméabilisation ? Sinon où trouvera-t-elle les investisseurs pour ses projets ? A moins qu'elle ne souhaite augmenter la dette de la Ville dans des proportions phénoménales ?

Pour nous, l'écologie doit être progressiste et ne pas craindre les sarcasmes de conservateurs rétrogrades et sans énergie : un écologisme ambitieux et efficace pour réparer notre Ville et notre Planète, via des investissements écoresponsables.

Plaine Montjean

Il y a eu un projet mais uniquement animé par les trois communes concernées (Montjean, Rungis et Fresnes). Trop local, il n'a bénéficié d'aucun appui et s'est endormi. Pire, la nécessité d'une forme d'autofinancement du projet a fait craindre qu'il se traduise par un développement de l'urbanisation.

Pour ne pas risquer des constructions pour équilibrer financièrement le projet, ce qui irait à l'encontre du but poursuivi de garder tout l'espace sous forme naturelle, il faudra en faire un projet d'ampleur à vocation métropolitaine et régional.

Le principe serait d'en faire un poumon vert à vocation scolaire et recherche, centré sur l'agriculture :

- une ferme traditionnelle (nos petits citoyens apprendraient in vivo ce que fut l'agriculture des siècles passés)
- une ferme moderne mais de type bio.

On pourrait y adjoindre des petits musées explicatif. Sur quelques parcelles déjà agricoles, on pourrait développer du maraîchage expérimental bio et la partie boisée pourrait servir de terrain d'enseignement et de recherche sur la sylviculture durable.

Voici quelques idées à sélectionner et préciser pour faire de ce vaste domaine naturel un espace utile à un grand nombre, ce qui garantirait qu'il sera préservé à l'abri des promoteurs... et des maires.

Quand les lignes de méto 4 et 7 seront prolongées vers le sud, cela fournira un accès direct pour les scolaires et on peut gager que de nombreuses sorties scolaires éducatives pourront être facilement organisées.

Les sujets plus complexes

Sur ces sujets, il est conseillé de coller assez précisément au texte car, de façon mensongère ou de bonne foi, nos interlocuteurs et concurrents pourraient en avoir une lecture biaisée

Marché central

Au concours Lépine des petites initiatives en tous genres, il y aura de nombreuses idées mais pas toujours très efficaces. La maire sortante s'y est essayé et si, pour une fois (c'est peut-être la seule), l'initiative avait des côtés positifs, les résultats furent quand même assez maigres.

Une certaine crainte (ou de la démagogie) peut induire une mauvaise lecture de nos propositions.

Il faut donc partir de quelques constats :

- sur la frange sud de notre Ville, le marché d'Antony sera toujours plus attractif (grand et déjà très diversifié, plus proche, sans côte à monter,...) et vouloir lui faire concurrence est perdu d'avance. Tout le quartier des Fleurs allait déjà à Antony, même quand le marché sud de Fresnes était grand et dynamique (il y a environ 40 ans)
- sur le quart Nord-Est de notre ville, Grand Frais attire beaucoup de clients. Les commerçants du marché nord indiquent une perte de 30 à 50% et s'interrogent sur leur avenir
- Fresnes n'a certainement pas la population suffisante pour attirer des clients (et donc des commerçants) sur deux marchés

La conclusion semble alors évidente. Si on veut faire un grand marché qui fonctionne bien, il faut qu'il soit loin d'Antony, pas trop près de Grand Frais, dans une zone de population assez dense et aisément accessible en voiture et transports en commun pour ceux qui habitent un peu loin. La meilleure localisation semble donc sur la N186 à l'intersection des rue Barbusse et Zola.

Renforçant l'habitude de faire les courses localement, cela dynamisera le commerce local et en particulier du centre ville et de Charcot-Zola qui sont assez proches.

Les objections pourraient provenir des habitants juste à proximité des actuels marchés nord et sud. Pour ceux du nord, on fera valoir que c'est à quelques minutes de marche et qu'on peut s'y rendre avec plusieurs bus ; pour ceux du sud, il y a un TVM avec forte fréquence de passage. En contrepartie de ce léger inconvénient, ils bénéficieront d'un choix bien plus large.

Quant aux commerçants actuels, ils sont bien sûr tous favorables à une solution qui leur permettra d'avoir une plus grande chalandise.

Prison

Notre position est très claire : Fresnes est mondialement connue pour sa prison et cela fait partie de sa personnalité. Il est donc hors de question de vouloir sa suppression. Au contraire il faut la valoriser même si c'est par des événements funestes, en particulier pendant l'Occupation.

Cette valorisation pourrait également passer par l'utilité sociale d'une prison. A cet égard, il serait certainement utile de la transformer en prison-modèle, chargée d'expérimenter de nouvelles pratiques favorisant plus qu'actuellement la ré-insertion et la non-récidive.

On y adjoindrait donc un musée/centre de documentation pour mieux représenter l'historique des prisons depuis des siècles et des salles de conférence pour des colloques sur les sujets de près ou de loin liés à l'incarcération.

Cette spécialisation lui ôterait le côté "généraliste" actuelle qui serait reporté vers d'autres prisons à construire sur de vastes espaces, dans des zones apaisantes tant pour les surveillants que pour les détenus. Bien sûr on ne commettra pas les mêmes erreurs qu'actuellement en les situant dans des zones inaccessibles mais à proximité d'une ligne TGV qui permettra, via des navettes fréquentes, de donner un accès très rapide au centre de Paris (de l'ordre d'une demi-heure si on se situe à 150 km de Paris).

Aussi bien pour les avocats et les familles (qui disposeront d'espaces d'accueil voire de travail permettant d'attendre dans de bien meilleures conditions) que pour les transfèrements vers les tribunaux, on gagnera certainement beaucoup. Et bien évidemment les surveillants, qui bénéficieront des avantages de la vie au grand air tout en étant très proches de Paris en temps de trajet, y gagneront beaucoup.

La seule objection solide sera : et si l'Etat n'a pas l'argent pour financer tout cela ? On a déjà un déficit de places dans les prisons ?

La réponse est simple on voit des tas de dépenses sans intérêt tangible (le CICE, l'abandon de l'ISF, la bureaucratisation, la complexification des procédures, les lois et contrôles grandissants sans que jamais personne n'en ait étudié l'utilité) qu'on pourrait déplacer vers de l'investissement (métro, TGV,... et prisons nouvelles qui soignent la criminalité au lieu de la renforcer).

C'est bien parce que la logique actuelle est plus tournée vers la dépense administrative et procédurale que vers l'investissement utile, qu'on devra reconnaître que c'est un projet à très long terme, du moins tant que la classe politique et administrative n'a pas changé son logiciel de référence.

Une autre objection est facile à réfuter : cela va dire qu'on va devoir muter le personnel? La prison-modèle même resserrée, plus les espaces musée/centre de documentation et centre de conférence, devrait bien employer de l'ordre de 50% des effectifs actuels. Et, comme la fusion naturelle des effectifs (les mutations accordées) est de 10% par an, la réduction des effectifs s'opérera en 5 ans maximum, sans gêner personne. Au contraire même, car de nombreux surveillants attendent longtemps avant d'obtenir la mutation tant désirée !!!

Solidarité

Nous avons de fortes options de solidarité : elles sont à la fois humaines et rationnelles.

Nous voulons une solidarité élargie aux classes moyennes, et même moyennes-sup quand il y a plusieurs enfants. Si les frais d'activités extra-scolaires sont importants cela peut conduire les familles à ne pouvoir financièrement autoriser toutes les activités auxquels les enfants aimeraient s'essayer pour trouver leur voie. Réduire les coûts pour les familles peu aisées seulement, pourrait aussi conduire à une ségrégation sociale, lesdites activités n'étant pas pratiquées par les classes moyennes et moyennes-supérieures.

Notre politique de "budget global" pour les familles est donc avant tout une politique jeunesse (leur permettre d'expérimenter dans de bonnes conditions toutes les activités qu'ils souhaitent, sans frein financier du côté des parents) et une politique de mixité sociale.

Quand on parle solidarité et social, plusieurs objection surgissent.

Les uns craignent que des bénéficiaires mentent sur leur situation réelle et abusent de l'argent de la collectivité. Sur ce volet, la réponse est très simple, le CCAS sait repérer les éventuels abus et s'il reste 1% indétecté, c'est minime financièrement.

D'autres craignent que cela favorise la nonchalance. Là encore si c'est le cas, c'est très très minoritaire, car personne ne choisit le chômage par plaisir. Ceux qui n'arrivent pas à trouver un emploi sont souvent ceux qui n'ont pas eu de chance au départ ou connaissent un accident de la vie. Tout faire pour corriger ces handicaps culturels, scolaires, physique et mentaux, est une exigence humaniste et on ne peut compter l'argent et l'effort.

D'autres encore craignent que cela soit un coût supplémentaire pour la collectivité et que cela augmente les impôts. Nous pensons qu'un meilleur fonctionnement, issu d'un management participatif et d'une plus grande coopération habitants - services municipaux, permettra de dégager des marges de manœuvre financières et humaines pour accroître la politique de solidarité.

D'autres enfin pensent qu'une trop grande générosité pourrait créer un "appel d'air" et qu'une spirale infernale s'engage : arrivée de personnes d'autres communes où elles sont moins bien aidées, baisse du niveau de vie moyen, du commerce et de l'immobilier, hausse des impôts, fuite des classes aisées et moyennes,...

Tout en étant exagérée (Fresnes reste un peu au-dessus de la moyenne des revenus du Territoire Grand Orly Seine Bièvre), cette crainte n'est pas irrationnelle et c'est pour cela que nous voulons métropoliser et régionaliser l'aide sociale et le logement social pour qu'il n'y ait pas des écarts croissants entre les départements, territoires et communes franciliennes.

C'était le sens de l'amendement proposé par Richard Doms lors de l'adoption du PMHH (plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement) qui visait à demander des outils précis permettant de mesurer la convergence métropolitaine de toutes les communes en matière de logements sociaux. Las, Marie Chavanon a refusé de mettre aux voix mon amendement et le PMHH reste un document d'intention mais non contraignant.

Anecdote : Marie Chavanon a refusé cet amendement par calcul politique, vraisemblablement pour complaire aux communistes locaux (on peut supposer qu'ils ne voulaient pas gêner le président du Territoire). Mais, ce qu'ils ne savaient pas, c'est que le président du Territoire (lui aussi communiste) était absolument sur la même longueur d'onde : il m'a d'ailleurs nommé représentant de l'EPT au sein de la CIL (conférence intercommunale du logement) alors que ce n'est pas dans mes délégations stricto sensu. Lors de la première réunion de la CIL, j'ai rappelé l'insuffisance opérationnelle du PMHH et la nécessité d'aller beaucoup plus loin dans le rééquilibrage territorial : notre président a renchéri en ce sens.

Comme quoi la politique n'est pas une affaire de sigles mais de personnes.

Densification

C'est le sujet le plus complexe à expliquer. On peut le résumer par :

- des engagements de construction ont été pris par Jean-Jacques Bridey, Marie Chavanon (mairie-adjointe à l'urbanisme pendant deux mandats) et Sabine Bruné-Dinet (mairie-adjointe à l'urbanisme pendant un mandats)
- maintenant, il faut faire avec au mieux des intérêts de la Ville et des fresnois(es).

Nota : quelques conseillers majoritaires ont émis des réserves fortes (en particulier Betty Adda et moi), mais cela n'a pu emporter modification de la politique décidée par Jean-Jacques Bridey et ses adjointes successives à l'urbanisme. La démocratie c'est la démocratie et tant que la contestation était très minoritaire, il avait beau jeu de maintenir ses idées, car il était majoritaire avec ses soutiens.

Entendre et lire de la part de ces deux adjointes qu'elles étaient contre la densification, est une révélation bien tardive. Elles auraient pu a minima nous soutenir dans nos réserves. Savoir si Jean-Jacques Bridey en aurait tenu compte ou serait passé outre au prétexte que la liste a été élue sous son nom, est un autre débat. Mais leur consentement silencieux dans les réunions de groupe valait, pour nous tous, approbation de leur part. D'ailleurs, comment pouvions nous savoir si notre opinion était majoritaire au sein de la majorité ou non ? Il aurait fallu qu'on ait au moins une demande de vote interne par les adjointes à l'urbanisme, si Jean-Jacques Bridey n'en faisait pas la proposition de lui-même.

Fresnes a donc adopté un PADD (plan d'aménagement et de développement durable) qui prévoit une légère augmentation de la population et une construction de 1700 logements nouveaux. Ceci est un engagement de Fresnes et il ne sera pas facile de revenir en arrière surtout pour une équipe qui a cautionné ce choix (Marie Chavanon et sa colistière Sabine Bruné-Dinet).

Toute autre équipe sera mal placée pour revenir sur l'engagement de Fresnes, alors que l'ensemble de la région parisienne manque de logements. Quant à déconstruire les immeubles de haute taille pour reconstruire des immeubles "à taille humaine" comme Marie Chavanon l'a écrit dans sa candidature au PS, que ferait-on des habitants et surtout où trouver les investisseurs ? Absolument pas réaliste !!!

Par contre, nous pourrions certainement imposer un moratoire pour compenser notre situation défavorisée en matière de transports en commun (pour rappel, la cour des comptes le constate également) : nous gelerons les permis de construire jusqu'à ce qu'il y ait une promesse datée pour l'arrivée d'une ligne de métro à Fresnes. La raison en est extrêmement simple : l'asphyxie croissante de notre Ville par la circulation automobile.

Quand le métro arrivera enfin à Fresnes, nous n'aurons plus aucun motif pour ne pas tenir nos engagements et nous reprendrons les quelques constructions prévues dans le PADD, en les positionnant à proximité des stations de métro et en révisant en ce sens notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), lequel définit les gabarits de constructions suivant les zones.

Au final, ce sera une **négociation gagnante pour Fresnes** : moins de 10 % d'augmentation de la population pour des accès enfin facilités, qui développent nos emplois locaux, nos commerces, nos activités culturelles, musicales et sportives et qui se traduiront par une forte réduction des temps de trajet et de l'emploi de la voiture et donc un gain d'espace urbain pour les circulations douces.

Beaucoup de nos interlocuteurs font valoir que la densification est surtout critiquable quand les immeubles poussent un peu n'importe où et "mitent" les zones pavillonnaires qui offraient leur verdure à la vue des passants. Nous réviserons donc le PLU pour faire cesser ces petites opérations immobilières qui suppriment les jardins au profit de petits immeubles collectifs sans verdure en façade.

Enfin, pour reboucler avec le logement social, notons également que les nouvelles constructions seront surtout des logements intermédiaires et de standing : Fresnes a bien développé le logement social et, tant que les autres communes voisines ne feront pas leur part d'effort, il n'y a aucune raison que nous le fassions pour elles. La solidarité, cela marche dans les deux sens et nous veillerons à ce que le PMHH ne reste pas un catalogue de bonnes intentions mais vise une vraie mixité territoriale entre les communes.